Règlement de l'appel à candidature du Conseil de Circonscription

Participants

Sont autorisés à participer aux sélections les habitants de Clichy et Levallois. L'âge minimum requis est de 18 ans.

Calendrier

La sélection se tiendra jusqu'au 28 novembre 2022. L'annonce des résultats aura lieu entre le 5 décembre 2022 et le 9 décembre 2022.

Démarche à suivre

La démarche à suivre pour participer aux sélections est de faire parvenir une candidature complète à Céline Calvez et son équipe.

<u>Pour ce faire, deux moyens s'offrent aux participants</u> : le premier, par internet sur le site internet celine-calvez.fr, le second, par courrier à destination de la permanence de Céline Calvez au 34 rue Henri Barbusse 92110 Clichy.

<u>Afin que la candidature soit complète</u>, les participants devront y faire figurer les informations suivantes : Nom, Prénom, Age, Fonction, Lieu de résidence, Motivation, Centres d'intérêts.

Critère de sélection

Le conseil de circonscription devra être mixte et paritaire. La sélection aura pour but de s'en assurer et de lui garantir de la diversité. Les critères de sélection porteront sur la motivation exprimée des candidats. Madame Céline Calvez en sera l'unique responsable. En cas de non-sélection, aucun recours ne pourra être engagé.

Résultat

Les membres seront avertis par <u>téléphone et courriel</u> de leur sélection. Une réponse sous une semaine sera attendue afin de confirmer le recrutement, sinon quoi le siège du membre sera réattribué.

Clauses

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant en cas de triche ou de comportement inapproprié.

Les informations recueillies sur les participants seront uniquement traitées par Céline Calvez et son équipe. Elles resteront privées à ce cadre et ne feront l'objet d'aucune communication publique ni démarche commerciale. En accord avec la loi n°78-14 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants conservent un droit d'accès à leurs données personnelles pour suppression ou modification.